
Malheureusement, Base-élèves is not dead !

Le fichage des élèves n'en finit pas de ressurgir... Les dangers de Base élève, de multiples fois dénoncés, restent hélas à l'ordre du jour et le Ministère de l'Education Nationale continue de vouloir l'imposer sans tenir compte de toutes les recommandations du Conseil d'Etat. SUD Education continue de s'opposer à Base élève et à tout système de fichage.

Suite aux décisions du Conseil d'Etat du 19 juillet 2010, le ministère devait revoir sa copie concernant le traitement des données « Base élèves premier degré » (BE1D) et « Base nationale des identifiants élèves » (BNIE).

Dans un communiqué de presse du 21/10/2010, le ministère de l'Éducation nationale dit s'être mis en conformité avec les exigences du Conseil d'État dans les décisions rendues le 19 juillet dernier sur les traitements BE1D et BNIE, et n'hésite pas à avancer que « l'utilisation de ces bases est donc à ce jour tout à fait régulière. »

Le ministère, à travers ce communiqué ment par omission et oublie étrangement de parler des décisions du Conseil d'Etat rétablissant le droit d'opposition et déclarant illégales les interconnexions entre fichiers. C'est pour le moins fâcheux, pour ne pas dire malhonnête.

Aujourd'hui et face à la triste opération de communication du ministère de l'Éducation nationale, le syndicat Sud éducation :

- Refuse toute utilisation de données à caractère personnel dans des fichiers informatiques qui renseignent déjà et vont renseigner d'autres services que l'Education Nationale.
- Rappelle que les données chiffrées anonymes sont suffisantes pour la gestion des effectifs des écoles.
- Appelle plus que jamais les parents d'élèves à exercer leur droit d'opposition, rétabli par le Conseil d'Etat, sans se laisser décourager par des chantages illégaux et sans légitimité aucune des Inspecteurs d'Académie ou des Inspecteurs de l'Education nationale.
- Exige que les sanctions (retraits de salaire, retrait du poste de direction, mutation d'office) infligées aux directeurs résistants soient annulées.
- s'oppose à tout dispositif de fichage, de la maternelle à l'université, et demande l'abandon de AFFELNET, APPLIEO, ENT, Livret de compétences, SCONET, SDO, et s'oppose à tout système de fichage.